

bulletin

écriture et liberté

Le mot du président

La Chine, c'est loin, mais Radio-Canada!

Au moment d'écrire ces lignes, je sens PEN Québec interpellé par des déclarations et des faits qui nous montrent à quel point il faut être vigilant.

Le président de la Chine est venu en visite d'État au Canada et vous aurez peut-être vu, dans *Le Devoir* du 6 septembre, la lettre que **Roger Paul Gilbert** a rédigée, adressée au premier ministre **Paul Martin** qui recevait **Hu Jintao**. Ce type de lettre a la double qualité d'avertir l'opinion publique d'une situation préoccupante, mais aussi de rappeler aux dirigeants politiques qu'une telle préoccupation leur impose d'en parler dans les échanges formels ou informels avec le visiteur étranger.

Quand le premier ministre **Jean Charest**, s'est rendu, lui, quelques jours plus tard en Chine, avec une mission de gens d'affaires, les attentes commerciales faramineuses et les marchés gigantesques qu'il voyait venir l'ont amené, de toute évidence, à dépasser sa pensée — ou en tout cas sûrement la pensée des Québécois et Québécoises — en déclarant « Nous admirons tout ce que la Chine a réalisé depuis les

quarante dernières années ». M. Charest aurait dû lire la lettre que nous avons adressée à M. Martin, et qui pointait vers de graves lacunes quant aux libertés en Chine; je veux espérer qu'il n'aurait alors pas si franchement validé un régime qui emprisonne et réprime les écrivains.

Par ailleurs, ici même, **Radio-Canada** n'est pas en reste quand il s'agit de jouer avec le feu et d'asperger de bêtises et de déclarations outrancières les téléspectateurs, en raison de la présence provocatrice d'un psychiatre à une émission dominicale de grande écoute. L'hypocrisie des chercheurs de cote d'écoute est méprisable! Le racisme insidieusement nourri par les manipulateurs de chiffres pseudo scientifiques — ou scientifiques, sortis de leur contexte — nous concerne tous. Comme notre message est toujours de favoriser la liberté d'expression, le terrain ouvert par cette controverse est cependant miné contre nous.

Une fois de plus, je pense aux quelques mots dont nous avons dû, en général, nous contenter pour élever notre voix: « préoccupation », « inquiétude » face aux dérives véritables ou possibles des gouvernements à tous les niveaux, des médias de tout genre, des porte-parole de tous les organismes qui utilisent les moyens de législation, de réglementation ou de communication pour brimer les libertés, manipuler la vérité, semer le mensonge, cultiver l'intolérance.

Par ailleurs, je serais porté à croire que ceux que **Tout le monde en parle** accroche de manière aussi putassière vont plus probablement s'indigner, s'insurger des sorties grotesques du provocateur de la semaine, et faire reculer le racisme ordinaire, tandis que le scandale qui est fait

autour de l'émission, scandale qui va chercher les millions de spectateurs qui regardaient ailleurs peut nourrir une dérive raciste sans balises et irresponsable puisque ces gens n'ont pas vu, de leur yeux vu, le performant détestable et l'air dont il empestait le studio et l'auditoire.

Le Sommet Mondial pour une Société de l'Information (SMSI), qui aura lieu à Tunis en novembre, dont je parle plus loin, est l'événement des droits de la personne qui marquera novembre

Il ne faut pas oublier ce qui, dans la **Conférence générale de l'UNESCO**, ouvrira bien des portes, libérera bien des paroles et affranchira bien des créateurs de tous ordres grâce à la **Convention sur la Diversité Culturelle**, adoptée ce mois-ci à Paris.

émile martel

Le Centre québécois du PEN International
vous convie à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 18 novembre 2005, à 18h00

à la Salle 5 de la Mezzanine sud du Salon du livre de Montréal
(800, rue de la Gauchetière ouest, métro Square-Victoria ou Bonaventure)

Les formes sournoises de la censure

Dans un article paru le 13 septembre 2003, dans *Le Courrier*, un quotidien suisse d'information, Christian Salmon* répond à Anne Pitteloud sur un sujet encore brûlant d'actualité : les médias, leur manipulation, l'appauvrissement du langage, le rôle des écrivains et la censure.

« Dans le dernier numéro d'*Autodafé*, plusieurs auteurs montrent que la guerre en Irak s'est préparée en amputant d'abord le langage, en faisant taire la multiplicité des interprétations. Qu'est-ce qui a fondamentalement changé depuis le 11 septembre ?

— Le 11 septembre marque la fin du récit américain. Jusque-là, les États-Unis restaient le Grand Récit du XX^e siècle, l'horizon narratif qui attirait tous les émigrés du monde. La chute des Twin Towers est le symptôme d'une crise narrative : les États-Unis ne portent plus cet espoir. Les intégrismes islamiste et américain se sont croisés :

le monde qu'on nous donne à lire aujourd'hui est divisé entre bons et méchants, civilisation et barbarie, Bien et Mal. L'appauvrissement du langage déstructure l'esprit et la culture. La tâche des artistes est d'être attentif à cette transformation de la langue, et de lutter pour défendre la pluralité et ré-imaginer le monde. Il s'agit aussi de faire entendre les voix inaudibles, marginalisées ou réprimées des continents émergents et des cultures minoritaires. Mais la fiction, qui crée d'autres univers et ébauche d'autres types de relations, est souvent perçue comme une menace.

— Comment les médias participent-ils à cet appauvrissement du langage ?

— La « novlangue » des médias démasque leur politique. Ils ne sont plus des outils d'interprétation, mais des acteurs de l'acculturation en cours, qui agissent par répétition et par amnésie. Leur but est de produire de l'audimat : c'est-à-dire de l'adhésion et non de la critique, de l'émotion et non de l'éducation. On diffuse en boucle des images des Twin Towers qui s'effondrent : l'effet de sidération crée interdit toute pensée et toute question. Et puis on passe à autre chose. On vit dans un quotidien haché qui crée de la sidération et détruit les espaces critiques. Hannah Arendt définissait le sujet idéal du totalitarisme comme l'homme pour qui la distinction entre fait et fiction et entre vrai et faux n'existe plus. Les shows de TV-réalité reflètent bien ce programme de notre société. Depuis le 11 septembre, nous sommes dans un monde de rumeurs et d'incertitudes, où le discours du pouvoir et des médias, présenté comme la Vérité, se révèle manipulation. Les auteurs

de l'attentat ont atteint leur but : fabriquer de la désorientation. Les écrivains doivent chercher de nouveaux outils pour réagir, hors du système médiatique qui transforme toute expérience réelle en fausse réalité, en fantôme.

— Est-ce une nouvelle forme de censure, sous couvert de liberté d'expression et de démocratie ?

— La censure bureaucratique totalitaire interdisait, retranchait, cachait. Aujourd'hui, la censure opère de manière inverse, en inondant : c'est une ex-censure qui sature l'espace des mêmes images, des mêmes histoires... On ne cherche plus à interdire des énoncés idéologiques, on noie les consciences ! Dans *Autodafé*, Victor Pelevine présente le fait de débrancher sa télévision comme son « apport héroïque à la cause de la résistance intellectuelle mondiale ». Le moment est venu de se poser ces questions. » ➡

Extrait choisi par
Andrée Dahan

* Christian Salmon est le fondateur de l'ex-Parlement international des écrivains.

Pour souligner la
Journée internationale des écrivains emprisonnés
LIVRES COMME L'AIR

Le 18 novembre 2005, 16 heures
à l'Agora du Salon du livre de Montréal

• 10 écrivains emprisonnés,
• 10 écrivains québécois qui leur rendent hommage.

Soyez-y !

*Cet événement, organisé en collaboration avec
Amnistie Internationale et l'Union des écrivaines et
écrivains du Québec, précède l'Assemblée annuelle.*

Rapport du Comité pour la Défense des écrivains persécutés

par Roger-Paul Gilbert, président du CODEP

Le 71^e congrès mondial PEN réunissant quelques 141 Centres a eu lieu cette année à Bled en Slovénie, du 16 au 21 mai. Georges Anglade de votre CA y était invité par le Centre PEN slovène. Ce fut un congrès positif, sans grand éclat ni témoignage comme il est coutumier d'entendre. Il est vrai cependant qu'un écrivain de la République Populaire de Chine a été entendu comme témoin d'une aspiration embryonnaire à l'égard d'un éventuel centre PEN chinois autonome. Deux écrivains slovènes ont pourtant eu recours au soutien du congrès (sous forme de résolution de blâme à l'égard de l'État slovène) à la suite de condamnations de leurs livres à l'issue de longs procès. Quelques vingt-deux résolutions ont fait l'objet d'échanges préliminaires avant le congrès et au Comité pour la défense des écrivains persécutés : elles ont par la suite reçu l'aval, dont plusieurs adoptées à l'unanimité, de l'Assemblée plénière. Des discussions se sont poursuivies dans une dizaine d'ateliers sur diverses questions régionales, administratives et sur des points d'intérêt commun pour l'ensemble des Centres PEN.

Au cœur des résolutions, des thèmes chers à votre Centre pour la défense des écrivains persécutés ont marqué des points, comme le

blâme au régime cubain pour le traitement inique qu'il a fait subir à plus d'une soixantaine d'écrivains et journalistes qui osent réclamer la démocratie dans la république communiste de Fidel Castro. Autres points d'intérêt : une résolution très complète sur la liberté d'expression au Mexique (fruit de nos collègues mexicains). Des textes de protestations ont été également envoyés à la Tunisie (texte proposé par votre Centre dans le contexte du Sommet Mondial de la Société de l'Information–SMSI), à l'Iran sur le dossier Zahra Kazemi pour lequel le gouvernement canadien exige des enquêtes exhaustives, à la Russie (tendance à la mise en tutelle des médias), mais aussi à la Turquie (progrès trop lents dans la normalisation des dispositions du code pénal), à la Chine (problème des écrivains chinois et de la domination chinoise sur le Tibet), au Vietnam (persécution des écrivains et bonzes).

PEN International avait confié au Centre PEN Canada le soin de coordonner les efforts au sein du Comité international des écrivains en exil. Une solide délégation torontoise était présente à Bled et dont le travail, depuis quelques années, a engagé des accords avec une bonne douzaine d'institutions universitaires et autres pour l'accueil d'écrivains exilés. On aura

noté un progrès remarquable de la part des institutions ouvertes à ces arrangements de soutien pour des exilés iraniens, érythréens, libanais, un haïtien (promu par votre Centre) dont le financement et le logement est assuré grâce à leur statut de réfugiés et à des dons de fondations et de bourses gouvernementales. Six autres pays ont fait progresser ce programme fort apprécié.

D'autres comités de PEN international, tel celui des Femmes écrivaines et le Comité des écrivains pour la paix, ont tenu des séances de travail à Bled. Rappelons que ce dernier comité est basé à la capitale, Ljubljana, et se fait fort d'aider les écrivains victimes des troubles qui ont sévi dans les républiques ex-yougoslaves.

L'initiative de votre Centre en vue de l'adoption d'un nouveau titre pour le *Writers in Prison Committee* a fait face à une forte prise de position en faveur du statu quo. Si le comité international continuera d'utiliser le sigle WIPC, rien n'empêchera les Centres francophones d'utiliser dans leurs échanges l'acronyme CODEP–Comité pour la défense des écrivains persécutés. Les élections au Comité exécutif de PEN international ont fait admettre quatre nouveaux membres finnois, croate, français (Sylvestre Clancier), et algérien. ♦

R.P.G.

La sixième édition de *Livres comme l'Air*, au Salon du Livre de Montréal, le 18 novembre 2005

par André Racette, secrétaire exécutif



Akbar Ganji, écrivain iranien

Ils se nomment Shi TAO (Chine), Ragip ZARAKOLU (Turquie), Olga WORNAT (Mexique), Mohamed NASHEEN (Maldives), U Shwe OHN (Myanmar), Akbar GANJI (Iran), Muhammad BEKZHON (Ouzbékistan), Nasser ZARAFSHAN (Iran), Paul KAMARA (Sierra Leone) et Nurmehemmet YASIN (Chine). Ce sont des écrivains. Ils sont emprisonnés, ils sont confinés à résidence, ils subissent un procès ou ils ont été condamnés selon des lois brimant la liberté d'expression. Dix écrivains d'ici rendront hommage à leur courage. **C'est *Livres comme l'Air* et ça aura lieu le 18 novembre 2005, à l'Agora, au Salon du livre de Montréal, à 16 heures.**

L'événement en est à sa sixième édition cette année. *Livres comme l'Air* est né en 2000, à l'initiative de la section québécoise d'Amnistie Internationale, avec, entre autres, la photographe Josée Lambert en tête. Dans le but de souligner la Journée internationale des écrivains emprisonnés, qui a lieu chaque année, le 15 novembre, un partenariat entre l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, Amnistie Internationale et le Centre québécois du P.E.N. international s'est formé. *Livres comme l'Air*, c'est un geste de solida-

rité posé par dix écrivains québécois envers leurs homologues emprisonnés un peu partout dans le monde. Les écrivains québécois dédicacent un livre à un écrivain emprisonné. Ils lisent cette dédicace lors d'une cérémonie souvent très touchante. Le livre est remis entre les mains du comité de *Livres comme l'Air*, qui tente du mieux possible de le transmettre à l'écrivain parrainé. C'est parfois difficile, puisque les prisonniers se voient très souvent suspendre le droit de recevoir leur courrier. De nombreux témoignages d'écrivains emprisonnés ont été reçus depuis la création de *Livres comme l'Air*, des paroles qui poussent à recommencer le geste chaque année. L'écrivaine tunisienne, Mme Sihem Ben Sedrine, qui avait été marrainée en 2000, est venue nous dire de vive voix l'importance de la solidarité avec les écrivains persécutés. L'an dernier, en visite à Montréal, elle avait rencontré sa marraine, Mme Antonine Maillet, à la Maison des écrivains, quelques jours avant l'édition de *Livres comme l'Air*. La rencontre avait donné lieu à un échange enrichissant. Comme quoi le parrainage est formé pour un événement ponctuel, mais le lien entre les homologues peut persister. ♦

Droits humains en Tunisie : des pays protestent

Le représentant du Canada auprès des Nations-Unies à Genève a fait, fin septembre, la déclaration suivante au nom de 36 pays, dénonçant les conditions où se trouvent les droits humains en Tunisie à quelques semaines du SMSI.

Monsieur le président,

Je prends la parole au nom des 25 pays membres de l'Union Européenne ainsi que de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Serbie et Monténégro, de la Suisse, de la Norvège, de la Nouvelle Zélande, de l'Islande, de Monaco, de l'Australie, des États-Unis d'Amérique et du Canada afin de réaffirmer l'engagement de nos gouvernements envers un Sommet Mondial sur la Société de l'Information que nous souhaitons voir couronné de succès. Cet engagement a été démontré tant par notre participation active à la première phase, que par notre contribution à la préparation de la seconde phase devant se tenir à Tunis.

Nous croyons que le sujet traité par le Sommet est d'une importance cruciale pour le développement de tous les membres de l'Organisation des Nations Unies, qu'ils soient en voie de développement ou développés. Nous souhaitons, par conséquent, travailler étroitement avec la Tunisie, en tant que pays hôte du Sommet devant se tenir en novembre, afin d'en assurer le plein succès.

Nous avons jugé nécessaire de faire cette déclaration en raison de plusieurs incidents qui se sont déroulés au cours de ce Comité Préparatoire, et qui mettent en cause la nature inclusive du Sommet.

Nos gouvernements s'attendent à ce que les gouvernements, institutions et acteurs non-étatiques

participant au processus du Sommet respectent dans son intégralité la Déclaration de Principes agréée à Genève du 10 au 12 décembre 2003.

La Déclaration de Genève réaffirme le droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. Ces droits doivent être respectés dans tous les pays afin de promouvoir l'édification d'une Société de l'Information universelle et d'assurer le succès de la seconde phase du Sommet. Nous attendons de la Tunisie, en tant qu'hôte de ce sommet onusien, qu'elle démontre qu'elle respecte strictement et promeut ces droits.

Comme le gouvernement tunisien le sait, le Sommet prévoit l'inclusion et un rôle important pour le secteur privé, la société civile, les organisations internationales, les institutions génératrices de savoir et les médias indépendants, et ce, tant au cours de la phase préparatoire que durant le Sommet final lui-même. Nous attendons de la Tunisie, en tant que pays hôte, qu'elle prenne toutes les mesures pour éliminer toute source d'inquiétudes et qu'elle s'assure que les dispositions prises pour le Sommet prennent en compte et garantissent la participation sans entraves des Organisations Non Gouvernementales et de leurs membres. ➡

Compte-rendu sur la conférence pré-SMSI de Tunis

- **Paver la voie, réaffirmer les grands principes.**
- **Les droits de la personne et la liberté d'expression**

Un groupe de deux cents personnes de la société civile canadienne, dont des représentants de PEN Québec et de PEN Canada, s'est réuni à Winnipeg, au Manitoba, du 13 au 15 mai 2005 à l'occasion de la conférence «Paver la voie de Tunis», organisée par la Commission canadienne pour l'UNESCO en préparation du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) du 16 au 18 novembre à Tunis.

Nous avons participé à la rédaction des paragraphes suivants du rapport présenté au gouvernement fédéral en préparation des instructions de la délégation canadienne à Tunis; nous avons bien sûr à l'esprit la lamentable situation du droit d'expression en Tunisie, mais il fallait rester dans les généralités propres au langage multilatéral:

Arrêter les violations fréquentes de la liberté d'expression qui prévalent dans trop de pays constitue un élément essentiel de la construction d'une société de l'information qui favorise le développement humain. Rien dans le plan d'action pour la construction

d'une société de l'information juste ne devrait empêcher, limiter ou contrarier un tel droit. Nous croyons que ce principe doit être appliqué au processus du SMSI lui-même, tout particulièrement lors de la tenue de la seconde phase du sommet. Les gouvernements ne peuvent harceler, menacer ou emprisonner des personnes qui exercent leur droit fondamental à la liberté d'expression. Les individus et les organismes de défense des droits de la personne doivent avoir accès aux activités du sommet et s'y exprimer librement, sans subir de filtrage d'accès aux sites Internet.

é.m.

Un écrivain en exil en résidence à Québec

Nos membres et nos amis se souviendront de la conférence d'avril 2004, à Ottawa, qui a lancé le projet de mise en place d'un réseau d'institutions qui accueilleraient régulièrement un écrivain en exil. C'est PEN Canada qui préside le Réseau des Écrivains en exil de PEN international et on nous avait demandé de participer à cet échange d'idées et de projets.

Le principe du programme est que celui ou celle qui a subi les difficultés de la répression, de l'emprisonnement, puis du départ précipité vers un pays dont la culture ou la langue ne lui sont pas forcément connues, reste un écrivain ou une écrivaine qui doit donc trouver dans son milieu d'accueil des fraternités, un lectorat et un dialogue qui lui permettent de reprendre et de poursuivre sa voca-

tion de créateur et de citoyen.

Je suis heureux de vous informer que la **ville de Québec**, dans le cadre du programme de résidence d'écrivain de l'**Institut canadien de Québec** et de la **Bibliothèque Gabrielle-Roy**, à notre suggestion et avec l'aide du **Conseil des Arts du Canada**, a décidé d'accueillir entre février et avril 2006 l'écrivain et historien de l'art d'origine haïtienne **Gérald Alexis**, en exil au Québec à la suite de menaces contre sa vie et celle de membres de sa famille.

Nos membres de la région de Québec auront donc l'occasion de rencontrer M. Alexis et d'échanger avec lui. Dans un prochain numéro, il nous parlera de ce projet de dialogue.

é.m.

L'Assemblée annuelle 2005

18 novembre 2005 à 18 heures, au Salon du livre de Montréal

Les membres sont cordialement invités à participer à l'Assemblée annuelle du Centre québécois du P.E.N. international. Elle aura lieu cette année à la Salle 5 de la Mezzanine sud du Salon du livre de Montréal (800, rue de la Gauchetière ouest, métro Square-Victoria ou Bonaventure), vendredi le 18 novembre 2005, à 18 heures.

À l'ordre du jour, un bilan de l'année, des élections au Conseil d'administration, la présentation des états financiers. Un cocktail aura lieu pendant la réunion. Nous souhaitons vivement vous rencontrer pour des échanges sûrement passionnants.

C'est l'occasion de présenter sa candidature pour joindre les rangs du Conseil d'administration. De nombreux sièges sont actuellement disponibles.

Veillez noter que l'accès au Salon du livre est gratuit pour les détenteurs d'une carte de membre de l'UNEQ mais que des laissez-passer gratuits sont disponibles auprès d'André Racette.

Pour confirmer votre présence, présenter votre candidature au Conseil ou pour obtenir de plus amples renseignements, contactez André Racette, au bureau, au (514) 849-8540, poste 229, à la maison, au (514) 277-6197 ou par courriel, au penquebec@netscape.net.

SVP, confirmez votre présence.

Le Chiffre et sa courbe

21^e

C'est le rang du Canada au classement mondial de la liberté de la presse 2005 établi par **Reporters sans frontières**. Le Canada a perdu quelques places, à cause de décisions qui fragilisent le secret des sources et transforment parfois les journalistes en « auxiliaires de justice ». 21^e!



Affiche réalisée gracieusement pour PEN Québec par **Carle Coppens** et **Jean-Luc Dion** de la firme **BCP Publicis**.

Plus de 750 écrivains, traducteurs, éditeurs et journalistes sont actuellement retenus prisonniers, battus ou persécutés. Aidez-nous à les soutenir. Devenez membre du Centre québécois du P.E.N. international, l'un des 135 centres d'écrivains qui défendent la littérature et la liberté d'expression partout dans le monde.

Votre Conseil d'administration:

Émile Martel
président
enmartel@videotron.ca

Roger Paul Gilbert
vice-président et président du Codep
roger.gilbert2@vsn.ca

Paule Delorme
secrétaire
pdelorme@frj.qc.ca

Georges Anglade
administrateur
anglade.georges@uqam.ca

Aline Apostolska
administratrice
aline.apostolska@sympatico.ca

Pierre Bédard
administrateur
pierrebedard9@yahoo.ca

Michel Marc Bouchard
administrateur
boucharddino@sympatico.ca

Cécile Cloutier
administratrice

Andrée Dahan
administratrice et rédactrice en chef du Bulletin
andreedahan@sympatico.ca

Stéphane Despatie
administrateur
sdespatie@videotron.ca

Alexis Klimov
administrateur
alexis.klimov@sympatico.ca

André Racette
secrétaire exécutif
andreracette@hotmail.com

*Nous n'avons pas su trouver de commanditaire pour ce numéro du Bulletin. Nous ne perdons pas espoir d'arriver à trouver une manière d'obtenir un financement stable de cette dépense. Et nous n'oublions pas pour autant tous ceux qui, depuis l'été deux mille deux, ont donné leur généreux appui financier: **Les Presses de l'Université de Montréal**, **les Écrits des Forges**, **le Festival international de la poésie**, **Fides**, **Leméac**, **le Groupe Ville-Marie**, **Québec-Amérique**, **l'Université du Québec** et **XYZ** — dans ce dernier cas, à deux reprises! Le Centre remercie chaleureusement le graphiste **Robert Dolbec** qui collabore à l'élaboration de cette publication.*

devenez membre

J'aimerais devenir membre écrivain associé

Ma cotisation de 50 \$ est incluse

J'aimerais faire un don additionnel de _____ \$

Ma cotisation de soutien de 75 \$ est incluse

dons

J'aimerais faire un don de

25 \$ 50 \$ 100 \$ autre _____ \$

(Paiement par chèque. Un reçu de charité sera émis pour les dons.)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____

COURRIEL _____

Faire parvenir à :

Le Secrétariat du Centre québécois du P.E.N. international

La Maison des écrivains
3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8

Téléphone-: 514-849-8540

Fax: 514-849-6239

Courriel: penquebec@netscape.net

Nous vous présentons un poème d'un écrivain emprisonné, qui sera parrainé lors de l'événement Livres comme l'Air, qui aura lieu à l'Agora du Salon du livre de Montréal, le vendredi 18 novembre prochain. L'écrivaine québécoise France Mongeau lira une dédicace écrite en l'honneur du journaliste et poète Shi Tao, de la Chine. France Mongeau est poète, elle a publié en 2004 le livre *Le guet du renard*.

Juin

Ma vie entière

S'est arrêtée en juin

Juin, lorsque mon cœur est mort

Lorsque ma poésie est morte

Quand mon amoureuse

*Est morte abandonnée dans une mare de
sang*

Juin, le soleil brûlant fait éclater ma peau

Révélant la vraie nature de ma blessure

Juin, le petit poisson bondit

hors de la mer rouge sang

Vers un nouvel hivernage

Juin, la terre change de forme,

la rivière devient silencieuse

Des piles de lettres impossibles

à livrer aux morts.

Shi Tao, 9 juin 2004.

Traduit de l'anglais par André Racette,
à partir d'une traduction du chinois par Chip Rolley,
du Centre PEN de Sydney.

Auteur de plusieurs livres de poésie, Shi Tao a été arrêté sans mandat à sa maison à Taiyuan, dans la province du Shanxi, au nord-ouest de la Chine, par la police du Bureau de Sécurité Nationale, le 24 novembre 2004. On croit qu'il a été emmené vers Changsa, dans la province de Hunan, dans le sud de la Chine, car les autorités le suspectent d'être la source d'une « fuite de renseignements à l'étranger ». Toutefois, les preuves qui ont mené à ces accusations ne lui ont pas été divulguées. M. Shi Tao travaillait comme journaliste à la pigo pour plusieurs journaux, dont le quotidien de Changsa, le Dangbai Shang Bao. Il est connu pour avoir rédigé de nombreux articles, incluant des commentaires politiques, sur des forums Internet, en particulier sur le site Internet chinois d'outremer, le Min Zhu Lun Tan, (Democracy Forum).

Source : *PEN International Case List*, June to December 2004
Traduction : André Racette